

# Plan de Protection de l'Atmosphère de la zone urbaine de Nîmes

Comité de suivi du 12 novembre 2018

**Contacts :**

DREAL/DEC/DEDD/DEAE

[anouck.rio@developpement-durable.gouv.fr](mailto:anouck.rio@developpement-durable.gouv.fr)

Cabinet de conseils | Care & Consult

[claire.topin@i-care-consult.com](mailto:claire.topin@i-care-consult.com)



# Ordre du jour

## Partie I : État des lieux de la qualité de l'air

- Point d'actualité
- Bilan de la qualité de l'air sur le département du Gard (2017) et focus sur la zone urbaine de Nîmes

## Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

- Présentation de l'accompagnement au suivi de la mise en œuvre du PPA
- Bilan du suivi 2017 – 2018
- Calendrier 2018 – 2019

## Partie III : Focus sur l'action n°8 « promouvoir la mobilité durable »

- Présentation de l'observatoire de la mobilité durable

# Partie I : État des lieux de la qualité de l'air

## Point d'actualités

### *DREAL/ADEME*

# Point d'actualités – Contentieux Européen

- 2 avis motivés pour la France
  - Particules (PM10), 29 avril 2015 (10 zones, Occitanie non concernée)
  - Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), 15 février 2017 (13 zones, dont 2 en Occitanie)
- 17 mai 2018 : Saisine de la Cour de Justice de l'Union Européenne pour non-respect des valeurs limites
  - Hongrie/Italie/Roumanie (PM 10) ; Allemagne/Royaume Uni/France : NO<sub>2</sub>
- **11 octobre 2018** : Recours en manquement déposé par la Commission européenne contre la France : «... recours visant à faire constater la violation continue par la France des obligations qui lui incombent (...) concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. En particulier, la Commission fait grief à la France de continuer de manière systématique à ne pas respecter les valeurs limites annuelles et horaires pour le NO<sub>2</sub> (...) dans les principales agglomérations françaises, et à ne pas mettre un terme à ces violations graves du droit de l'Union dans les délais les plus courts possible... »

→ Mémoire de défense, en cours de rédaction (délai : 25/12/2018)

# Point d'actualités – Contentieux National et ZFE

- Arrêt du Conseil d'État du 12 juillet 2017 (demandant au Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre un **plan Qualité de l'Air**, permettant de ramener les concentrations en NO<sub>2</sub> et PM10 sous les valeurs réglementaires et de le transmettre à la Commission européenne avant le 31/03/2018 dans les 12 zones à contentieux).
- Élaboration des feuilles de route « Air »
  - Transmission à la Commission Européenne en mars 2018
  - Mise en œuvre, traduction en engagements politiques (délibérations)
- Zones à Faibles Émissions
  - Signature officielle (08/10/2018) de l'engagement Etat / Métropoles pour la **mise en place de ZFE avant fin 2020**.
  - **Mise en œuvre** : périmètre géographique, catégories de véhicules concernés, modalités horaires, classes de véhicules interdites, progressivité des règles dans le temps, dérogations octroyées,... + système de verbalisation
  - **Soutien financier** : fonds Air-mobilité (ADEME), appel à projets « ZFE » (clos le 18/12/2018)

# Partie I : Etat des lieux de la qualité de l'air

## Bilan de la qualité de l'air sur le département du Gard et focus sur la zone urbaine de Nîmes

*ATMO Occitanie*

# Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

## Présentation de l'accompagnement au suivi de la mise en œuvre du PPA

*I Care & Consult*

# Objectif de l'accompagnement

- Accompagnement de la DREAL Occitanie au suivi et l'animation des 3 PPAs selon deux tranches :
  - Une tranche ferme pour l'exercice 2017 – 2018
  - Une tranche optionnelle pour l'exercice 2019 - 2020
- 4 missions principales :





# Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

## Bilan du suivi 2017 - 2018

### *I Care & Consult*

# PPA de la zone urbaine de Nîmes - Rappel

## PPA Approuvé par arrêté préfectoral du 03 juin 2016

- Périmètre du PPA : zone urbaine de Nîmes (81 communes, 52% de la population du Gard)
- 17 actions dont :
  - 7 actions réglementaires (mise en œuvre obligatoire)
  - 10 actions incitatives et partenariales
- Agir sur l'ensemble des secteurs d'activités :
  - Transport (9 actions)
  - Industrie (1 action)
  - Urbanisme (2 actions)
  - Résidentiel - tertiaire (3 actions)
  - Information & communication (1 action)
  - Urgence (1 action)
- Deux réunions du comité de suivi : le 27 février 2017 et le 11 décembre 2017

# Bilan du suivi 2017 - 2018

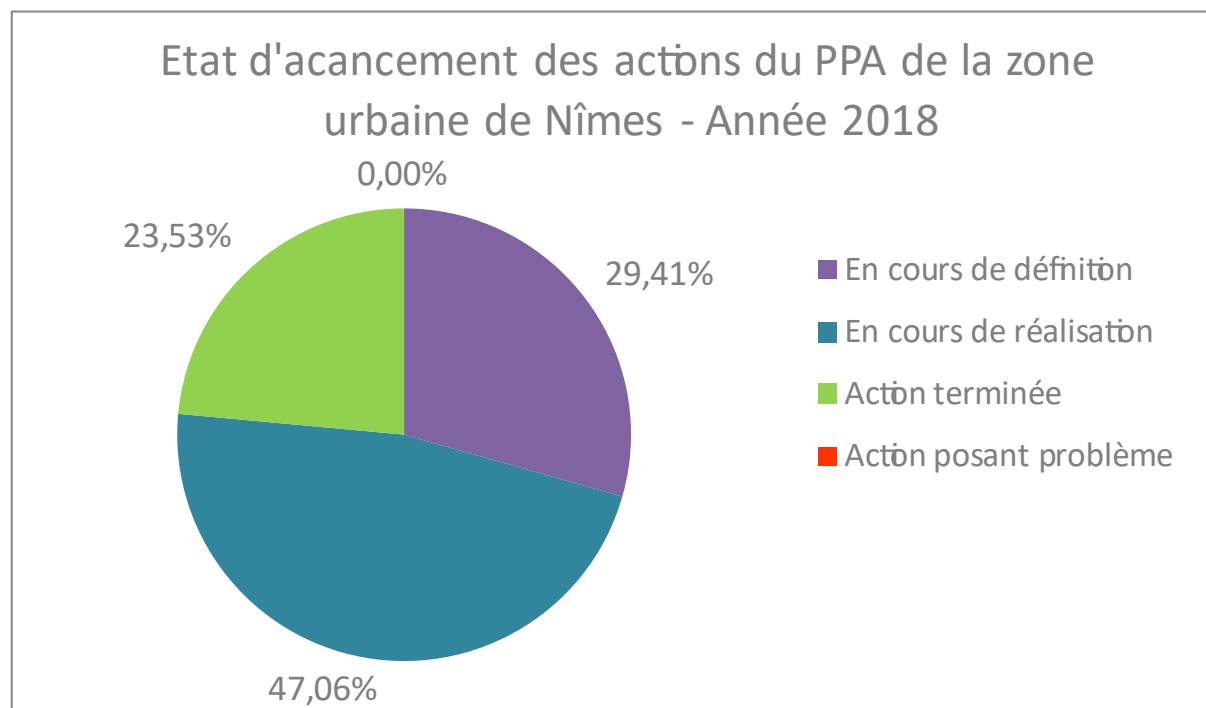
- Sollicitation des pilotes en septembre – octobre
- Transmission d'un fichier dédié pour chacun des pilotes permettant le renseignement de l'avancement de leurs actions
- Suivi d'un fichier complet permettant de connaître l'état d'avancement de l'ensemble des actions du PPA

PPA de Nîmes		Légende								
Version : nov-17		En cours de définition		En cours de réalisation		Action terminée		Action posant problème		
A modifier A modifier								A compléter A compléter		
Transports										
N° Action	Date mise à jour	Etat	Action	Catégorie d'action	Pilote de l'action	Partenaires	N° d'indicateur de suivi	Indicateurs de suivi	2016	2017
1			Encourager l'élaboration des Plans de Déplacement Entreprises (PDE) et Administration (PDA) et promouvoir l'élaboration des Plans de Déplacements Etablissements Scolaires (PDES) et de Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE)	Initiative et partenariale	ADEME	Métropole (Conseil en mobilité), CCI (communication et accompagnement technique / formation)	1.1	(Nombre d'établissements ayant réalisé le diagnostic relatif à la mise en place d'un plan de déplacement) / (Nombre d'établissements identifiés à l'approbation de PPA)		
							1.2	(Nombre d'établissements ayant réalisé un plan de déplacement) / (Nombre de PDE identifiés à l'approbation de PPA)		
							1.3	Nombre de km (milieu associé aux PDE / PDA / PDE / PDES (références 2014))		
							1.4	Gains en émissions de PM10 et NO2 (en ton Neq) dus à la mise en place de PDE / PDA / PDE / PDES		
							1.5 (complément)	Élaborer relatif à l'avancement de l'action		
2			Inciter les gestionnaires d'infrastructures routières à étudier les effets de l'abaissement des vitesses de circulation	Initiative et partenariale	DREAL	Département (SAF, DIR, Méditerranée)	2.1	Infrastructures identifiées		
							2.2	Gains en émissions de PM10 et NO2 (en ton Neq) dus aux mesures d'abaissement de vitesse		
							2.3 (complément)	Élaborer relatif à l'avancement de l'action		
3			Inciter les entreprises de transports de marchandises et de voyageurs à adopter la charte "Objectif CO2, les transporteurs s'engagent"	Initiative et partenariale	ADEME	Région, Agglomération de Nîmes - FNTR	3.1	Nombre d'entreprises signataires de la charte sur la zone PPA chargés		
							3.2	Nombre de litres de gazoil non consommés		
							3.3	Nombre de véhicules impliqués		
							3.4	Gains en émissions de CO2 dus à l'adhésion à la charte CO2		
							3.5	Gains en émissions de PM10 et NO2 dus à l'adhésion à la charte CO2		
							3.6 (complément)	Élaborer relatif à l'avancement de l'action		
4			Inciter les administrations, les collectivités et les entreprises de plus de 250 salariés à améliorer la connaissance de leur parc de véhicules et à y intégrer des "véhicules propres" (électrique et GRV)	Initiative et partenariale	DREAL	ADEME, Conseil Régional, Collectivités, Conseil Général de Gard, Chambre de Commerce et de	4.1	Nombre de véhicules motorisés possédés par flottes d'administrations et collectivités		
							4.2	Etat de vérification de la flotte		
							4.3	Gains en émissions de PM10 et NO2 (en ton Neq) dus aux actions sur la flotte de véhicules		
							4.4	Nombre de tonnes de carburant		
							4.5 (complément)	Élaborer relatif à l'avancement de l'action		
							5.1	Nombre de km économisés grâce aux actions sur le trafic de marchandises	NM : ?	NM : ?
							5.2	Gains en émissions de PM10 et de NO2 (en ton Neq), dus aux actions sur le trafic de marchandises	NM : ?	NM : ?
							5.3	Indicateurs de PDI	NM : ?	NM : ?



# Bilan du suivi 2017 - 2018

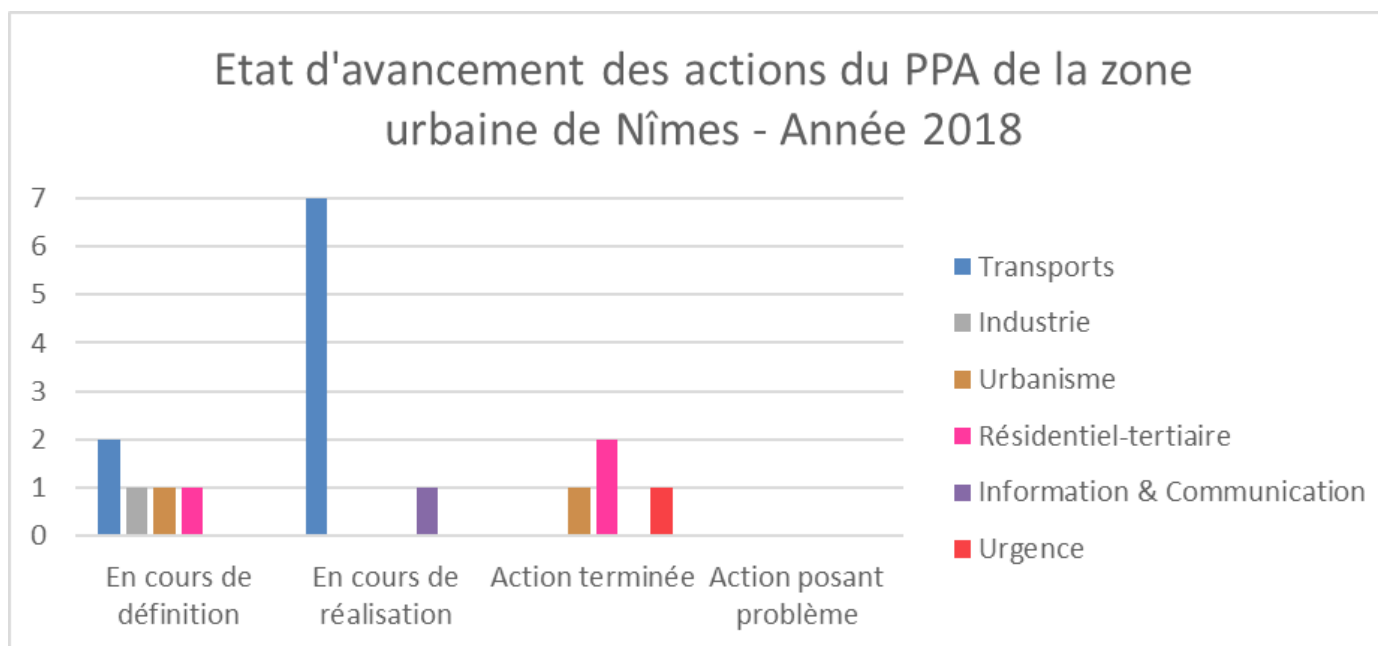
## État d'avancement des actions – novembre 2018



## 17 actions renseignées sur 17

# Bilan du suivi 2017 - 2018

- État d'avancement des actions – novembre 2018
  - 5 actions en cours de définition (-3 par rapport à 2017)
  - 8 actions en cours de réalisation (+2 par rapport à 2017)
  - 4 actions terminées
  - 0 action posant problème



# Bilan du suivi 2017 - 2018

- État d'avancement des actions – novembre 2018
- **5 actions en cours de définition :**
  - Action 2 : Inciter les gestionnaires d'infrastructures routières à étudier les effets de l'abaissement des vitesses de circulation (DREAL)
  - Action 6 : Fixer des objectifs en termes de réductions des émissions lors de la révision des PDU (Nîmes Métropole – Ville de Nîmes)
  - Action 10 : Réduire les émissions de poussières dues aux activités des chantiers et au BTP, aux industries et au transport de matières pulvérulentes (DREAL)
  - Action 12 : Définir les attendus minimaux en termes d'analyse de la qualité de l'air dans les études d'impact - sensibiliser maîtres d'ouvrage et bureaux d'études (DREAL)
  - Action 14 : Respect des valeurs limites d'émissions pour les petites chaudières (DREAL)

# Bilan du suivi 2017 - 2018

## ▪ État d'avancement des actions – novembre 2018

### ▪ 8 actions en cours de réalisation

- Action 1 : Encourager l'élaboration des Plans de Déplacement des entreprises et administrations (*ADEME*)
- Action 3 : Inciter les entreprises de transports de marchandises et de voyageurs à adopter la charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent » (*ADEME*)
- Action 4 : Inciter les administrations, les collectivités et les entreprises de plus de 250 salariés à améliorer la connaissance de leur parc de véhicules et à y intégrer des "véhicules propres" (électrique et GNV) (*DREAL*)
- Action 5 : Améliorer les modalités de livraisons des marchandises en ville (*NM, Ville de Nîmes, Vergèze et Beaucaire*).
- Action 7 : Faire du stationnement un des leviers de l'alternative à la voiture individuelle et de la promotion de l'intermodalité (*Ville de Nîmes*)
- Action 8 : Promouvoir la mobilité durable (*AUDRINA - ADEME*)
- Action 9 : Coordonner et valoriser les différentes démarches sur le covoiturage (*CD 33*)
- Action 16 : Encourager les actions d'éducation, d'information et de sensibilisation de la population (*ARS – ATMO Occitanie*)

# Bilan du suivi 2017 - 2018

- État d'avancement des actions – novembre 2018
- **4 actions terminées :**
  - Action 11 : Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les documents d'urbanisme et informer les collectivités (*DREAL*)
  - Action 13 : Réaliser une enquête chauffage (*DREAL*)
  - Action 15 : Réaffirmer et rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts (*DREAL*)
  - Action 17 : Diminuer les émissions en cas de pic de pollution : mise en œuvre de la procédure inter-préfectorale d'information et d'alerte de la population (*DREAL*)



# Tour de table des pilotes d'actions

- ADEME

Action 1 : Plans de Déplacement des Entreprises / Administrations

Action 3 : Charte « CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent »

Action 8 : Promouvoir la mobilité durable et améliorer l'offre existante

- Nîmes Métropole – Ville de Nîmes

Action 5 : Amélioration des modalités de livraisons des marchandises en ville

Action 6 : Objectifs de réductions des émissions lors de la révision des PDU

Action 7 : Stationnement : alternative à la voiture, promotion de l'intermodalité

- ARS - ATMO Occitanie

Action 16 : Actions d'éducation et de sensibilisation de la population

- CD30

Action 9 : Coordonner et valoriser les différentes démarches sur le covoiturage

# Tour de table des pilotes d'actions

## ▪ DREAL

Action 2 : Effets de l'abaissement des vitesses sur les infrastructures autoroutières

Action 4 : Véhicules propres dans les administrations et les collectivités

Action 10 : Réduction des poussières (industries, transports, chantiers)

Actions 11 – 12 : Qualité de l'air dans les études d'impact et documents d'urbanisme

Action 13 : Enquête chauffage

Action 14 : Respect des valeurs limites d'émissions pour les petites chaudières

Action 15 : Rappel de l'interdiction du brûlage des déchets verts à l'air libre

Action 17 : Mise à jour du dispositif de gestion des épisodes de pollution



# Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

## Calendrier 2018 - 2019

### *I Care & Consult*



# Calendrier 2018 - 2019

## Suivi de la mise en œuvre du PPA de la zone urbaine de Nîmes

Compte-rendu du comité de suivi 2018

Sollicitation n°1 des pilotes sur l'avancement des actions

Bilan de l'état d'avancement des actions

Organisation, animation et comptes-rendus des comités de suivi annuel du PPA

déc-18  
sept-19  
oct-19  
nov-19  
déc-19

★				
			★	
			◆	★

### Légende :

★ Livrables

◆ Comités de suivi

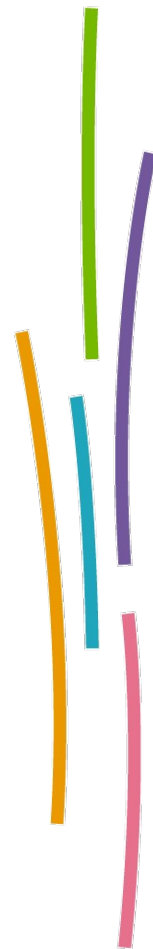
- Lancement/poursuite/finalisation des actions du PPA
- Prochaines sollicitations des pilotes d'actions : automne 2019
- Bilan d'avancement du PPA présenté en CODERST : 1<sup>er</sup> trimestre 2019
- Prochain comité de suivi : novembre 2019

# Partie III : PPA de la zone urbaine de Nîmes

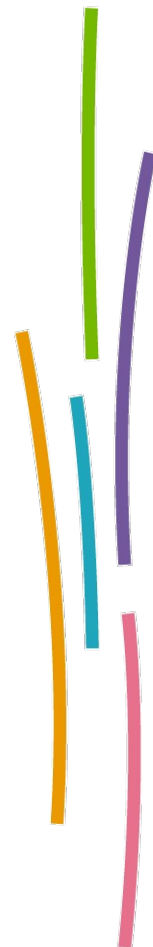
## Focus sur l'action n°8

### *AUDRNA*

# Focus sur l'action n°8



Merci de votre  
attention



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE